



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 169 du 9 février 2024

BASSMS

« Exclus du Ségur » : une vérité des prix toujours aussi floue

À l'approche de la conférence salariale du 28 février, un rapport du gouvernement remis au parlement en décembre 2023, en application de l'article 83 de la LFSS 2023, vient jeter encore un peu plus le trouble dans le débat qui secoue le secteur sanitaire, social et médico-social depuis plus de 2 ans : quel est le nombre de salarié.es « exclus du Ségur » et combien coûterait son extension à tous ? Ainsi, sur le champ des établissements sociaux et médico-sociaux et sur la base de données fournies par la DGCS, ils seraient 92 400 salarié.es dans la BASSMS, principalement dans les secteurs handicap et social.

Problème : sur le périmètre des établissements des secteurs handicap et social, la DGCS annonce 280 000 salarié.es quand la branche en dénombre près de 600 000. Sans compter que ce rapport ne couvre pas l'entièreté des activités de la branche. Cette différence fait varier le coût d'une extension à tous du Ségur de 484 millions, selon les données financières du rapport, à plus de 1 milliard d'euros, selon AXESS, la chambre patronale de la branche.

Pour la CFDT Santé-Sociaux, si la vérité des prix se situe quelque part entre les deux, selon son propre chiffrage effectué en 2022 (environ 660 millions d'euros), il est incompréhensible que personne ne puisse se mettre d'accord sur des données pourtant nécessaires au pilotage des politiques publiques. Cette absence de diagnostic clair ne permet pas de trouver de solutions concrètes et partagées par l'ensemble des parties prenantes à la situation des « exclus du Ségur », alors même que depuis deux ans 2 milliards d'euros ont été attribués en revalorisation salariale à la branche.

C'est aussi un facteur de blocage des négociations pour une revalorisation générale des salaires et des conditions d'emploi dans la branche à travers une convention collective unique et étendue, qui, selon le rapport, doit favoriser « l'équité de traitement ». À ce titre, la CFDT Santé-Sociaux réaffirme la nécessité de l'extension à toutes et tous du Ségur.

Pour lever tous ces freins, la CFDT Santé-Sociaux demande, comme s'y était engagé l'Etat, la mise en place de la conférence des métiers, réunissant autour d'une même table syndicats, employeurs et pouvoirs publics. Il s'agira d'établir enfin un diagnostic partagé et que chacun s'engage dans des solutions pérennes pour sortir le secteur de la crise.

Contact :

Benjamin Vitel

Secrétaire national

Tél : 06 17 52 44 27

bvitel@sante-sociaux.cfdt.fr